

CAMPAGNE PROFESSEURS ATTACHES UPSACLAY 2023

APPEL A CANDIDATURES : DATE LIMITE 22 MARS 2023

MASTER CHPS

ISTY/UVSQ

Le dispositif de Professeurs attachés de l'Université Paris-Saclay se déploie pour la rentrée 2023.

La présente fiche a pour objet de définir le profil recherché et la mission proposée.

Cette fiche s'appuie notamment sur les besoins en enseignement identifiés par les composantes, écoles ou UMA et qu'elles souhaitent proposer dans le cadre Professeurs attachés.

Composante, école ou UMA de rattachement du professeur attaché (en charge des opérations de suivi de la mission enseignement et lien avec la DRH pour le contrat) :

ISTY / UVSQ

Missions d'enseignement (48h eqTD min) : Préciser la ventilation des 48 heqTD minimum dans les formations Licence et Master, programmes transverses accréditées Université Paris-Saclay, en indiquant les UE, et pour chaque UE : la nature des enseignements (cours, TD, TP, projets, EAD, ...) et le volume en heqTD associé

Les missions d'enseignement sont à assurer au sein du Master CHPS, master en formation initiale, pour plus de détails voir <https://chps.uvsq.fr/>.

M1 CHPS UE Techniques de modélisation (6 H eq TD) l'équivalent de 2 séances en M1 pour couvrir une technique de modélisation parmi celles qui sont enseignées dans ce cours.

M2 CHPS (parcours ICHP) : UE Modélisation et simulation à l'échelle microscopique, (20h CM + 15h TD = 45h eqTD)

- Préparation et mise à disposition des supports de cours

- Préparation/conduite et correction des évaluations

Mission référentiel ou complément d'enseignement LMD (équivalent 12 à 18 h eqTD) : Préciser les tâches de coordination, encadrement, responsabilité, identifiées au référentiel employeur ou à discuter avec VP CFVU et Directeurs adjoints formation de la composante/école/UMA

UE Stage M2 ICHP (10h eqTD) :

- La coordination des stagiaires et tuteurs de stages
- La conduite des soutenances et présidence du jury.

UE Projet M1 CHPS (8h eq TD) :

- Coordination des résultats/évaluation des projets

Modalités du recrutement : *préciser la composition du dossier écrit et la mise en place éventuelle d'une audition (période, durée, attentes de la commission..)*

Dossier : Curriculum Vitae détaillé précisant les activités de recherche (thématiques, publications, thèses encadrées, contrat ANR/FUI/PIA/Européen, contrats industriels, ...) et les activités d'enseignements (thème, volume horaire, niveau).

Pas d'audition.

Dossier à transmettre

Le dossier de candidature doit être envoyé au plus tard le 22 mars 2023 par email à

- Laurence PILARD Chef de Département Informatique de l'ISTY : laurence.pilard@uvsq.fr
- William JALBY Responsable de la mention CHPS : william.jalby@uvsq.fr

ANNEXE :

Dispositif Professeurs attachés

Note du 14 juin 2022 revu après CODIREV et CODIRE

Isabelle Demachy, Véronique Benzaken, Thierry Doré

Contexte

La place de la formation par la recherche est d'ores et déjà une réalité au sein des formations accréditées Université Paris-Saclay, avec une gradation du premier cycle au master et au doctorat. Elle est portée aujourd'hui dans de nombreuses disciplines par les enseignants-chercheurs et la participation active et significative de chercheurs des organismes. Ces collègues chercheurs interviennent très généralement en délivrant des cours, TD, conférences, très majoritairement en deuxième année de master et sans nécessairement pour autant avoir une implication régulière ou significative dans les activités pédagogiques connexes aux enseignements eux-mêmes (examens, jurys, évolutions des maquettes, etc.). Parallèlement à cet historique, d'une part le premier cycle de l'Université Paris-Saclay a été positionné comme une formation d'ouverture précoce sur la recherche et, d'autre part, le déploiement du projet FAIR (sigle) obtenu dans le cadre du PIA SFRI se traduit par l'amplification d'événements, d'UE, de projets de formation par la recherche ainsi que d'accompagnement des étudiants de master par des tuteurs et des mentors.

Dans le cadre des ambitions communes que représente l'Université Paris-Saclay et des dynamiques portées par plusieurs appels à projets SFRI, ExcellenceS, Compétences et métiers d'avenir (CMA), les communautés sont amenées à faire évoluer les formations et pour cela doivent pouvoir s'appuyer sur un potentiel de formateurs plus large. La possibilité d'une intégration plus forte et reconnue de chercheurs dans les équipes pédagogiques, dans une dynamique collective telle qu'on peut la concevoir dans le partenariat avec les ONR au sein de Paris-Saclay, est un atout indéniable. Il s'agit de

caractériser un engagement pédagogique, supérieur à celui existant aujourd'hui dans la plupart des cas, couvrant plusieurs aspects des rôles des enseignants-chercheurs au sein des formations, dans le premier et le second cycle.

Parallèlement, les formations visant l'acquisition d'une expertise scientifique de haut niveau doublée d'une maîtrise spécifique de ses applications dans le milieu professionnel s'appuient sur les compétences de professionnels du monde socio-économique pour au moins un quart de l'enseignement. C'est le cas de parcours dits professionnels au niveau licence ou master, des études de pharmacie, des diplômes d'université (DU), mais aussi des formations à développer dans le cadre de certaines thématiques de l'appel Compétences et métiers d'avenir. Un cadre de collaboration centré sur la formation, complémentaire au statut de PAST (Professeur associé à mi-temps ou temps plein) qui doit combiner formation et recherche, et plus stabilisant que les vacances, pourrait donner à des professionnels une reconnaissance institutionnelle de leur contribution aux formations.

Dans ce contexte, le dispositif *Professeur attaché de l'Université Paris-Saclay* s'adresse d'une part à des chercheurs volontaires issus des organismes au sein du périmètre à 14 (et potentiellement à des chercheurs hors périmètre de l'Université Paris-Saclay), prêts à un engagement pédagogique significatif, disposant d'un goût et de capacités pour la transmission des connaissances et la pédagogie. Cet engagement est à formaliser conventionnellement par des droits et devoirs, afin de le normaliser et de mieux intégrer les agents concernés dans une dynamique collective de formation. Il ne se substitue pas à la diversité des contributions possibles de chercheurs à la formation, mais les complète ; en particulier les activités existantes d'accueil et d'encadrement d'étudiants ainsi que de doctorants dans les laboratoires, d'intervention ponctuelle dans les cursus pour des durées limitées, doivent se poursuivre sans émarger au présent dispositif. Ce dispositif s'adresse d'autre part à des professionnels hors du monde académique dans le cadre de compétences n'existant pas au sein de l'Université Paris-Saclay et nécessaires à un enseignement professionnalisant.